



SIDOMSA

Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères du Secteur d'Aubenas



COMMUNIQUE DE PRESSE :

Un nouvel avenir pour les meubles usagés: la Déchetterie de St Etienne-de-Fontbellon s'équipe d'une benne spéciale.

Du nouveau pour la collecte du mobilier : le SIDOMSA récupère les meubles dans le cadre du programme Éco-mobilier.

26 kilos par habitant chaque année, soit au total 1,7 million de tonnes, l'équivalent de 170 fois la tour Eiffel... C'est ce que représentent en France les produits mobiliers usagés.

Face à ce constat, le SIDOMSA a signé un contrat territorial de collecte avec Éco-mobilier, l'éco-organisme dédié à la collecte, au recyclage et la réutilisation des meubles usagés. La première benne dédiée au mobilier a été installée dans la déchetterie de St Etienne de Fontbellon ce mercredi 01 avril 2015. Les autres déchetteries du SIDOMSA seront progressivement équipées selon un plan de déploiement sur 5 ans fixé par Eco-Mobilier.

François CLAUZON, Président du SIDOMSA, se félicite de cette signature « *Le SIDOMSA va ainsi confier à Eco-mobilier, la collecte et le traitement de ses déchets d'éléments d'ameublement. Nous aurons ainsi la certitude que ces produits seront recyclés et/ou valorisés, sans oublier une économie financière substantielle sur le traitement de ces déchets.* ».

Le système de collecte et de recyclage est financé par une éco-participation qui est facturée au consommateur sur chaque meuble acheté, contribuant à l'effort collectif en faveur de l'écologie.

A long terme, les objectifs de l'installation de ces bennes sont de contribuer à réduire la mise en décharge des déchets de meubles, de parvenir à 80% de valorisation des meubles déposés en déchetteries (contre 45% aujourd'hui) et d'augmenter le recyclage (23% aujourd'hui ; objectif 45% en 2015).

Dans un souci de développement durable et pour répondre à une attente de consommation responsable, le SIDOMSA démontre ici sa volonté d'asseoir son territoire dans une démarche environnementale permettant la maîtrise des coûts et des filières de gestion des déchets.

Les habitants des communes du SIDOMSA pourront alors déposer leurs meubles usagés, tables, matelas, chaises, canapés, armoires... à la déchetterie de St Etienne-de-Fontbellon, seule déchetterie équipée d'une benne dédiée à cet effet. Leur mobilier sera ensuite collecté par l'entreprise Plancher Environnement pour Éco-mobilier, puis recyclé dans le cadre d'une filière de déchets respectueuse de l'environnement.